



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2016

Demande de subvention à la Préfecture pour le fonds de soutien à l'investissement public local :

Pour la seule année 2016, un fonds de soutien à l'investissement public local est créé en faveur des projets portés par les communes ou leurs groupements et le conseil accepte de bénéficier de ce fonds. Le conseil approuve le projet éligible de remplacement des menuiseries extérieures de la salle des fêtes de la commune déléguée de Molineuf pour un montant de 14 408,50 € H.T. soit 17 290,20 € T.T.C. et autorise le Maire à présenter une demande de subvention auprès de la Préfecture de Loir-et-Cher au titre du fonds de soutien à l'investissement public local 2016 pour cet investissement.

Commission communale des impôts directs :

Suite à la création de la commune nouvelle de Valencisse, le conseil dresse en nombre double une liste qui sera proposée au Directeur des services fiscaux du Loir-et-Cher et comprenant 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants dont 1 titulaire et 1 suppléant domiciliés hors commune et 1 titulaire et 1 suppléant propriétaires de bois appelés à siéger à cette commission.

Travaux d'aménagement du local intercommunal des pompiers :

Le conseil autorise le Maire à déposer une demande de déclaration préalable nécessaire auprès du service concerné pour les modifications de façades du centre intercommunal de secours dans le cadre de ses travaux d'aménagement.

Valencisse, le 23 mars 2016
Le Maire,

Jean-Yves GUELLIER

